



IG ZUKUNFT PFLANZENSCHUTZ

CI avenir de la protection des plantes
CI futuro della protezione delle piante

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CI avenir de la protection des plantes s'engage pour une eau potable propre

Zurich, le 15 août 2019 – **Dans le rapport publié aujourd'hui, l'Office fédéral de l'environnement constate que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer la protection de l'eau potable à l'avenir. La CI avenir de la protection des plantes reconnaît la nécessité d'agir et contribue à réduire encore les risques des produits phytosanitaires.**

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a publié aujourd'hui le rapport de l'Observation nationale des eaux souterraines (NAQUA) pour 2007 à 2016. Selon le rapport, l'eau potable en Suisse est de bonne qualité et peut être consommée sans crainte. Néanmoins, les eaux souterraines doivent être protégées encore plus systématiquement à l'avenir. La CI avenir de la protection des plantes partage ce souci. Rappelons qu'elle a justement été fondée par des organisations de toute la filière pour continuer de réduire les risques des produits phytosanitaires pour les humains et l'environnement.

Multiplication par deux des investissements dans la recherche et le développement

Les productrices et producteurs représentés par la CI utilisent déjà aujourd'hui de nombreuses alternatives aux produits phytosanitaires pour protéger leurs plantes de manière durable contre les intempéries, les événements naturels, les mauvaises herbes et les ennemis naturels. Ils et elles emploient par exemple des auxiliaires, cultivent des variétés résistantes, appliquent des méthodes comme celle dite de la confusion sexuelle ou utilisent des techniques novatrices. Les produits phytosanitaires sont seulement employés s'il n'existe pas d'alternative. Les membres de la CI se sont engagés à mettre en œuvre dans la pratique le plan d'action Produits phytosanitaires. Les travaux pour ce faire sont en cours. De plus, ils intensifient leurs activités en matière de recherche. En juin, ils ont ainsi décidé de trouver des alternatives économiquement et écologiquement durables aux produits phytosanitaires les plus contestés jusqu'en 2030 et de multiplier pour cela par deux leurs investissements dans la recherche et dans le développement.

Innovation au lieu d'interdictions

Les membres de la CI avenir de la protection des plantes apportent de la sorte une contribution importante à la réduction des risques des produits phytosanitaires. En même temps, ils assument leurs responsabilités envers la société et la nature : ils approvisionnent la population suisse quotidiennement en denrées alimentaires et en plantes d'ornement fraîches et de haute qualité en quantités suffisantes, créent des milliers d'emplois et garantissent de courts trajets. Les initiatives contre les produits phytosanitaires ne permettront pas d'atteindre ces objectifs. Au contraire, elles mettent en danger toute la production indigène, favorisent les importations et transfèrent ainsi le problème à l'étranger au lieu de le régler en Suisse.

Contact :

Christian Schönbächler,
CI avenir de la protection des plantes,
Téléphone : +41 44 266 68 49
Courriel : info@zukunft-pflanzenschutz.ch